LA FARE LES OLIVIERS

2020
2023
2026

BILAN D'ÉTAPE

HORS-SÉRIE

SOMMAIRE

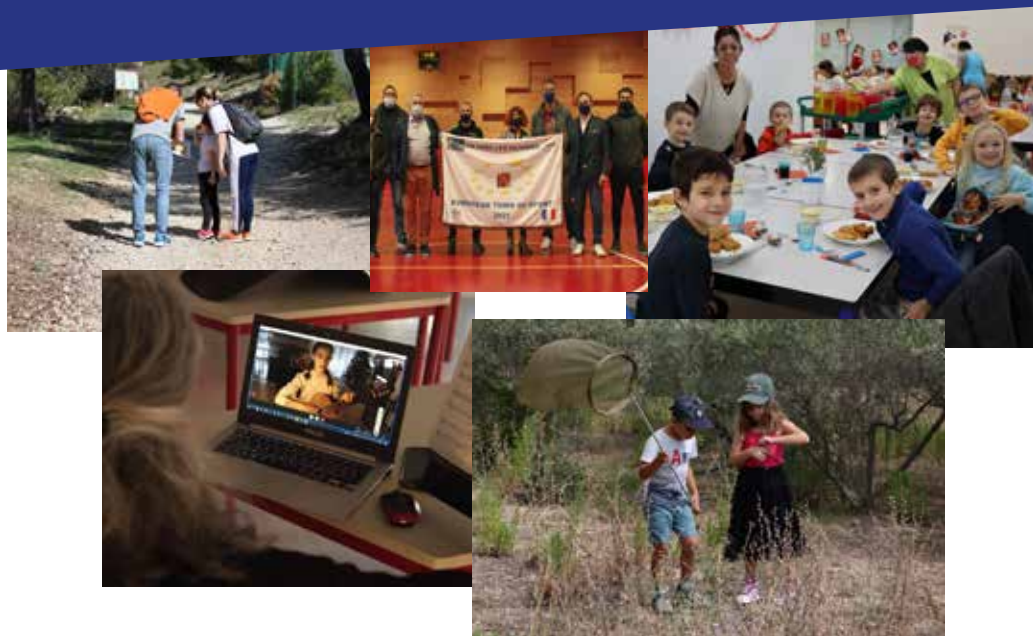

3 Interview de monsieur le Maire

6 2020-2023 – bientôt quatre ans de projets !

8 Crise COVID 19 : notre priorité protéger la population et les agents sur le terrain

10 Rester attentifs aux besoins de nos enfants

12 Préparer la ville de demain

18 Dynamiser la vie du village

24 Assurer la protection des habitants et veiller sur les plus fragiles

28 Zoom sur quelques chantiers réalisés entre 2020 et 2023

30 Tribunes

OLIVIER GUIROU, UN MAIRE RÉALISTE ET SEREIN

Interview avec Monsieur le Maire

Vous avez été élu pour un troisième mandat de maire en mars 2020. Quel regard portez-vous sur le début du mandat ?

Je pense que cela n'étonnera personne si je vous dis que le début du mandat a été fortement impacté par la Covid. D'un point de vue personnel, cette période a vraiment été un moment particulier parce que nous nous sommes retrouvés non pas à gérer un programme, une mairie et son personnel, mais plutôt une mairie en temps de crise avec une seule priorité : protéger la population et les agents sur le terrain. C'était une expérience toute nouvelle pour moi, même si c'était mon troisième mandat en tant que maire. J'ai eu la chance d'être extrêmement bien entouré car nous avons travaillé en équipe avec la directrice générale des services et les chefs de service à travers notre cellule de crise, opérationnelle dès le lendemain des élections municipales.

Dans un monde qui avait perdu tous ses repères, il a fallu venir tous les jours en mairie et prendre des décisions souvent très fortes, sans avoir de certitudes. A titre d'exemple, en mai 2020, nous avons refusé de rouvrir les écoles à la date imposée par le gouvernement parce que j'estimais que le protocole sanitaire nécessitait un temps d'adaptation supplémentaire afin d'être en mesure d'assurer la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel municipal.

C'était donc une situation totalement inédite avec en plus un vaste chantier en cours à l'école Paul Doumer. Il a fallu réfléchir à la façon dont on allait maintenir l'activité et réorganiser tout ce qu'il y avait autour du chantier, notammment le marché public, les finances et la gestion des différentes phases de déménagement des élèves.

En résumé, le début du mandat a été plutôt chaotique !

A la sortie du confinement, quelles étaient vos priorités ?

Pour utiliser une expression un peu triviale, il a fallu relancer la machine ! Notamment en termes de gestion des ressources humaines avec un nouveau modèle qui s'est imposé, c'est-à-dire le télétravail. Heureusement, nous l'avions instauré en amont de la pandémie, ce qui a permis une adaptation plus rapide des agents qui ont pu assurer la continuité du service public pendant le confinement et pendant les différentes phases de déconfinement. Nous nous sommes rendu compte que nous pouvions maintenir beaucoup de services à la population à distance, surtout dans le secteur administratif, ce qui a profondément modifié nos habitudes de travail.

La priorité était également de relancer les travaux de l'école Paul Doumer de façon efficace, tout en essayant de maîtriser les coûts, les problèmes d'approvisionnement, les protocoles sanitaires imposés sur le chantier et les difficultés rencontrées

par les entreprises extérieures. Nos équipes ont tout mis en œuvre pour empêcher l'arrêt total du chantier et pour s'adapter sans cesse aux enjeux sanitaires.

Il a fallu, une fois la tempête passée, réfléchir au programme qu'on avait proposé et pour lequel nous avions été élus. La pandémie, suivie de près par la Guerre en Ukraine et la crise économique actuelle, ont profondément changé notre vision des choses et les conséquences sur les finances locales sont incontestables. L'équipe municipale s'est régulièrement concertée pour prendre des décisions difficiles. Pour compenser la hausse des prix, nous avons dû prioriser certains aspects du programme et, à contre-cœur, en abandonner d'autres.

Malgré les difficultés, quels sont vos motifs de satisfaction ?

Il y en a beaucoup ! Quand on gère une mairie comme La Fare les Oliviers, on rencontre régulièrement des difficultés qu'on ramène parfois à la maison. Mais en contrepartie, il y a également énormément de motifs de satisfaction.

Le premier, c'est bien évidemment l'avancement du chantier de l'école Paul Doumer. L'école, c'est avant tout pour que les enfants de la Fare puissent apprendre et s'épanouir dans un environnement agréable. Depuis 2008, mes programmes successifs ont toujours fait une priorité des projets autour de l'enfance : la construction et la rénovation de deux groupes scolaires en seulement deux mandats, la création d'un vrai local pour le périscolaire et le centre de loisirs, la construction du gymnase Jérôme Fernandez, même la mise en service de la déviation en 2015 qui nous a permis d'élargir les trottoirs pour que les familles puissent circuler en sécurité.

Tout ce que nous avons fait pour l'écologie et le développement durable depuis 2008 est également une grande source de satisfaction. On a tendance à l'oublier mais, dès mon premier mandat, nous avons élaboré un Agenda 21 en concertation avec la population avec des actions concrètes par la suite. Grâce au travail mené par les services qui ont intégré les principes du développement durable dans les différents projets municipaux, nous avons ensuite obtenu le label « Ville Nature » avant de devenir « Territoire Engagé pour la Nature » en 2019 avec également une première fleur attribuée par le label « Villes et Villages Fleuris » cette année. On ne le met pas toujours en avant, mais l'écologie a toujours été au cœur de nos préoccupations ! Quand on nous dit par exemple qu'il faut mettre des composteurs dans les écoles pour récupérer ce qui n'est pas consommé, cela fait longtemps que nous l'avons mis en place à La Fare les Oliviers ! Nous avons souvent été précurseurs, même si on peut toujours faire mieux. On peut dire qu'on participe à notre petit niveau à limiter l'impact du réchauffement climatique.

Ensuite, je suis très heureux que nous ayons pu lancer la rénovation de la chapelle Sainte Rosalie et de l'église Saint Sauveur, deux édifices clés du patrimoine farenc. Bien qu'une mairie ne se préoccupe pas de l'aspect religieux des bâtiments communaux, elle doit préserver son patrimoine et je suis particulièrement fier de ces travaux de restauration.

Et pour terminer, je tiens à remercier le personnel. On a la chance dans notre commune de travailler avec un personnel exceptionnel. J'ai pu me rendre compte de leur adhésion à notre vision du travail, une adhésion qui fait énormément plaisir. C'est une gestion des services dans le respect et le partage pour que les agents puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Avez-vous des regrets ?

Oui, on a toujours des regrets quand on est maire. Qu'on gère une entreprise ou une commune, c'est un peu la même chose. On peut considérer qu'on n'est pas allé assez vite ou qu'on n'a pas fait assez de choses.

Il faudrait faire beaucoup plus pour les routes du village, mais malheureusement, on n'a pas les finances qui suivent derrière. Il faudra échelonner les travaux sur plusieurs années en fonction des subventions accordées.

Aussi, l'un des mes grands regrets est que, même si la déviation a permis d'empêcher les camions de traverser la commune (quand on se rappelle de cette époque-là, c'était abominable !), beaucoup de voitures continuent de passer par le village. Nous regrettons que la déviation ne soit pas plus empruntée.
C'est une question que nous allons aborder dans le cadre du plan de circulation sur lequel l'ensemble des élus de la majorité et de l'opposition travaille actuellement.

L'augmentation des impôts, était-ce vraiment nécessaire ?

Il faut dire que, depuis un certain nombre d'années, l'Etat nous a supprimé de plus en plus de dotations. C'était de l'argent qu'on nous accordait afin d'assurer les compétences que l'Etat nous avait confiées dans le cadre de la décentralisation. En plus, malgré notre volonté de construire des logements sociaux, on nous applique des pénalités pour la carence en logements. L'Etat nous a tués ! Et je pèse mes mots.

Par conséquent, il a fallu prendre plusieurs mesures pour rééquilibrer les finances : moins d'agents et donc moins de services à la population ainsi qu'une augmentation des impôts. On clôturera l'année 2023 avec un résultat positif, grâce entre autres à l'augmentation des impôts ainsi qu'aux mesures de réduction budgétaire que nous avons mises en place.

Je reste néanmoins méfiant car l'Etat souhaite doubler les pénalités pour notre carence en logements sociaux et je ne sais pas comment nous allons faire dans les années à venir. C'est vraiment une aberration !

Dans quel état d'esprit abordez-vous cette deuxième partie du mandat ? Quels sont les projets phares ?

J'aborde cette deuxième partie du mandat avec une envie de bien terminer, avec l'envie d'améliorer encore plus le quotidien des Farencs. J'ai toujours œuvré pour le vivre ensemble car c'est essentiel dans un village comme le nôtre.

Le projet phare de la fin du mandat reste toujours le même. Il faut finir l'école Paul Doumer avec notamment la réalisation du parvis du groupe scolaire. On est bientôt au bout, même si ça n'avance pas aussi vite que je voudrais. Il faut dire que les entreprises extérieures ont connu des moments de difficultés et il a fallu s'adapter.

On sera également amenés à aménager certaines routes car nous sommes conscients qu'elles ont grandement besoin d'être rénovées. D'autres projets sont également à l'étude, comme le nouveau plan de circulation qui aura pour objectif d'apaiser la circulation dans certains quartiers en essayant de prioriser les modes doux à chaque fois que ce sera possible.

Cependant, le financement reste le nerf de la guerre. Pendant les deux années de mandat qui restent il faudra, comme nous le faisons depuis de nombreuses années, définir les priorités et faire des choix. Nous ne pourrons réaliser l'ensemble des travaux d'un coup de baguette magique, même si on aimerait bien !

Heureusement que nous pouvons toujours compter sur l'aide du Conseil départemental qui subventionne la grande majorité de nos différents chantiers. Tout au long de mes trois mandats de maire, ma ligne de conduite a toujours été de solliciter l'aide de financeurs pour les projets d'investissement afin de réduire les coûts pour la commune. Je tiens à souligner que le service financier réalise un travail important d'optimisation des financements. Que ce soit le Conseil Départemental, l'Etat ou la Région, tous nos projets d'investissement sont subventionnés à hauteur de 50, 70, voire 80%.

Vous n'êtes pas seul à la barre. Que diriez-vous de la liste d'élus qui vous accompagne au quotidien ?

J'ai la chance d'avoir une équipe formidable avec des adjoints et des conseillers très compétents, chacun dans son domaine. Pour moi, c'est un grand soulagement parce que, d'abord, je ne peux pas tout faire et, quand je leur confie une mission, elle est très bien réalisée.
Depuis 2008, tous les élus avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler nous ont permis de réaliser de belles choses. Ce sont les équipes municipales qui se sont succédées et qui ont impulsé la politique dans le village. Ensemble, nous avons fait en sorte, je pense, qu'il fait bon vivre à La Fare les Oliviers.

Olivier GUIROU
Maire de La Fare les Oliviers
Président de Menelik

2020-2023 - BIENTÔT 4 ANS DE PROJETS !

2020

15 mars
Premier tour
des élections municipales

17 mars
Début du confinement
et constitution d'une
cellule de crise Covid-19

décembre
Obtention du label
« Ville Européenne
du sport »

2023

février
Installation des
vidéoprojecteurs
numériques
dans les écoles

novembre
Fermeture de la décharge
de la Vautubière

novembre
Réunion d'information
sur la participation
citoyenne, dispositif
de vigilance citoyenne

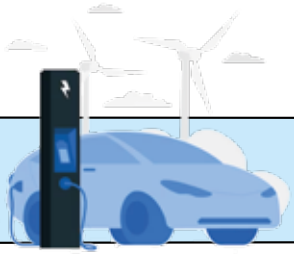

septembre
Achat d'un véhicule
électrique ainsi que
2 vélos électriques
supplémentaires pour
les déplacements des
agents municipaux

juin
Attribution de la première
fleur du label Villes et
Villages Fleuris

juin
Mise en service du
nouveau véhicule de la
Réserve Communale de
Sécurité Civile

septembre
Ouverture de la nouvelle
école maternelle
Paul Doumer

novembre
Renouvellement de la
reconnaissance Territoire
Engagé pour la Nature

2021

janvier
Création d'un centre de vaccination intercommunal et service de transport pour les personnes isolées

avril
Fin du chantier de rénovation de la chapelle Sainte Rosalie

mai
Pose de la première pierre de la station d'épuration

juin
Ouverture de l'Epicerie du Cœur rénovée et agrandie

septembre
Mise en service du nouveau réfectoire à l'école Paul Doumer

octobre
Inauguration de l'extension de la centrale photovoltaïque

2022

mai
Fin des travaux de rénovation de l'église Saint Sauveur

avril
Création d'un « refuge LPO » à la Pomme de Pin et mise en place des ateliers pour les enfants du centre de loisirs

octobre
10ème anniversaire du jumelage avec la ville portugaise de Garfe

2024

Mise en œuvre du nouveau plan de circulation communal

Finalisation du groupe scolaire Paul Doumer

Mise en place de la commission communale dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Etude de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

CRISE COVID-19
NOTRE PRIORITÉ : PROTÉGER LA POPULATION ET LES AGENTS SUR LE TERRAIN

NOTRE VOLONTÉ

Au lendemain du premier tour des élections municipales, tenues sur fond de Covid-19, le Président de la République a annoncé le confinement. Le pays entier a été mis à l'arrêt. Les collectivités se sont retrouvées seules à livrer une bataille contre un virus invisible dont on savait très peu de choses. Sans masques, ni vaccin, la priorité était de protéger la vie des habitants et des agents municipaux sur le terrain.
Tout en respectant les règles de confinement et de distanciation sociale, il a fallu réorganiser les services municipaux pour assurer une continuité du service public. Retour sur un début de mandat mouvementé !

L'urgence - fournir des masques et protéger les plus vulnérables

Au début de la pandémie, la France manquait cruellement de masques. Grâce à la mobilisation des maires des Bouches-du-Rhône, l'équipe municipale a été en mesure de fournir des masques à l'ensemble de la population, malgré la pénurie, dès le mois de mai.

Il a fallu équiper en priorité le personnel soignant de l'EHPAD Saint Jean ainsi que les équipes municipales sur le terrain. Ensuite, chaque foyer a bénéficié de deux lots de deux masques, distribués dans les boîtes aux lettres au moment du déconfinement. Lors de la réouverture des écoles, la commune a également fourni des masques à l'ensemble des élèves.

Par ailleurs, un vaste réseau de solidarité s'est également développé grâce à des couturières bénévoles qui se sont mobilisées pour fabriquer des masques en tissu à destination des Farencs inscrits sur la liste des personnes vulnérables du CCAS, sans oublier les sociétés et particuliers qui ont souhaité participer à la lutte contre l'épidémie en lançant la fabrication de visières de protection. Lorsque le premier centre de vaccination intercommunal a ouvert ses portes en mars 2021, un service de transport a été mis en place pour les personnes isolées qui pouvaient difficilement se déplacer seules.

18 500 masques
distribués à la population
et dans les écoles

Assurer la continuité du service public

Au plus fort de la crise, les services indispensables étaient assurés par les agents sur le terrain : une permanence d'état civil a été maintenue pendant toute la période du confinement ; les services techniques ont assuré la désinfection des rues, les interventions urgentes et ont ramassé les objets encombrants en l'absence des services de la Métropole ; le CCAS a répondu à toutes les demandes d'aide d'urgence, notamment alimentaires et, avec l'aide de la Police Municipale, a accompagné les personnes isolées et vulnérables avec des appels et des visites régulières ; le service de portage des repas à domicile a vu le nombre de demandes augmenter ; le personnel de la crèche et les animateurs du pôle jeunesse ont accueilli les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise ; d'autres services ont pu poursuivre leur travail à distance avec des procédures dématérialisées.

Renforcement des mesures sanitaires

Au fur et à mesure du déconfinement, divers protocoles sanitaires adaptés à chaque activité ont été publiés avec des mises à jour régulières, obligeant les services à faire preuve d'une grande adaptabilité. Dans tous les bâtiments municipaux jusqu'au chantier Paul Doumer, il a fallu intensifier le nettoyage et la désinfection avec plusieurs passages par jour. Et dans les écoles et à la crèche, des groupes sanitaires ont été mis en place pour éviter le brassage des enfants. Pour respecter l'ensemble de ces mesures sanitaires, la municipalité a renforcé ces équipes sur le terrain et investi dans les équipements et produits nécessaires (produits désinfectants, masques, gel hydroalcoolique, écrans de protection ...).

La culture se réinvente pendant la crise

Lorsque les structures municipales n'étaient pas autorisées à accueillir du public, il a fallu innover pour que la culture puisse continuer d'exister. Les professeurs de l'Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse ont proposé plusieurs solutions à leurs élèves pour maintenir le lien : cours en visio, tutoriels, activités en ligne ...

A la bibliothèque municipale, dès l'annonce du déconfinement partiel, les bibliothécaires ont mis en place un biblio-drive pour que ses adhérents puissent accéder aux collections et retrouver le plaisir de la lecture.

€

88 636€
de dépenses supplémentaires
générées par la crise sanitaire en 2020

RESTER ATTENTIFS AUX BESOINS DE NOS ENFANTS

NOTRE VOLONTÉ

L'Education a toujours été au cœur de notre politique.
Après le groupe scolaire de la Pomme de Pin, Paul Doumer fait peau neuve avec de nouveaux bâtiments pour la maternelle et le nouveau restaurant scolaire.
L'élémentaire et le périscolaire seront également agrandis et totalement rénovés en 2024.
De plus, l'installation d'outils numériques dans toutes les classes élémentaires du village est une réelle évolution en matière pédagogique, tant pour les enseignants que pour les élèves. Notre volonté est de permettre autant que possible à nos jeunes enfants et enseignants de s'épanouir dans un cadre agréable et propice à l'apprentissage.

Soutien au sport scolaire et extrascolaire

La commune poursuit sa politique en faveur du sport dans les écoles avec la mise à disposition d'éducateurs sportifs en soutien aux enseignants, mais aussi sur le temps périscolaire, le mercredi et pendant les vacances. Elle finance également l'achat de matériel sportif pédagogique. De nouveaux projets ont vu le jour depuis 2020 comme « Savoir rouler à vélo » (dispositif national qui a pour objectif de rendre les enfants autonomes à vélo), le cross « nouvelle formule » ainsi que pour 2024, une Olympiade inter-écoles et collège dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.

370 heures

d'enseignement dispensées en 2022 par les éducateurs sportifs municipaux

24 classes

des écoles élémentaires équipées de tableaux numériques

Création de classes numériques

En 2023, toutes les classes des écoles élémentaires ont été équipées de tableaux numériques et de tablettes. Ces classes numériques créent un environnement interactif et stimulant qui favorise la participation des élèves. Outre les avantages pratiques en termes de planification de leçons et l'accès à une multitude de ressources pour les enseignants, ces outils multiplient les possibilités de travail en commun.

Ouverture de l'accès à la cantine pour tous les enfants scolarisés

Depuis la mise en service du nouveau réfectoire agrandi de l'école Paul Doumer en septembre 2021, la commune a pu ouvrir l'accès à l'ensemble des enfants scolarisés. De plus, l'extension de la cuisine centrale en 2019 a permis non seulement d'augmenter la capacité de production, mais également de proposer une alimentation plus locale et plus durable à tous les enfants. Grâce à cet engagement du personnel municipal, la commune a pu obtenir le label Ecocert en 2023. Une restauration scolaire accessible à tous, mais soucieuse de la qualité des repas proposés pour que nos enfants puissent faire le plein d'énergie lors de la pause méridienne !

Poursuite du projet de l'école Paul Doumer

Malgré la pandémie, la pénurie des matériaux ainsi que la hausse du coût des matières premières, le groupe scolaire Paul Doumer a continué sa transformation au cours des trois dernières années : réhabilitation de l'école élémentaire, construction d'un nouveau réfectoire et d'une nouvelle école maternelle. C'est un vaste chantier dont les derniers travaux se dérouleront en 2024 et se termineront par la création d'un nouveau parvis devant le groupe scolaire.

PROJET CO-FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT — DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté Égalité Fraternité

25%
de bio
dans les repas servis à la crèche et dans les écoles

68%
du prix du repas
financé par la commune

125 000
repas
par an servis dans les écoles

Simplification des démarches d'inscription et de réservation pour les familles

Depuis 2020, l'équipe municipale a tout mis en œuvre pour simplifier les diverses démarches des familles : modernisation du portail familles en 2023 pour faciliter l'accès via un téléphone ou une tablette ; réduction des délais de réservation pour la cantine, le périscolaire et le mercredi pour permettre plus de souplesse dans l'organisation des emplois du temps des familles ; dématérialisation des pré-inscriptions scolaires. En 2023, la commune a également intégré le Relais Petite Enfance (anciennement le Relais Assistants Maternels) qui accompagne les parents en quête d'un moyen de garde pour leurs enfants ainsi que les assistants maternels dans l'exercice de leur profession.

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Ouverture de l'accès à la cantine pour tous les enfants scolarisés	✔
Poursuite du projet de l'école Paul Doumer	✔...
Création des classes numériques	+
Création d'un nouveau parking à l'école de la Pomme de Pin	+
Simplification des démarches d'inscription et de réservation pour les familles	+
Soutien au sport scolaire et extrascolaire	+
Intégration de la commune dans le Relais Petite Enfance (RPE)	+
Poursuite des séjours « jeunes » (10-13 ans)	+
Organisation de rencontres autour de la parentalité au multi-accueil « Les Péquelets »	+
Mise en place d'un partenariat entre le multi-accueil « Les Péquelets » et l'EMMAD pour faire découvrir la musique aux enfants	+
Création d'une salle de sport pour les élèves de l'école Paul Doumer	...
Démolition du gymnase Paul Doumer et réalisation d'un jardin d'enfants	...
Rénovation du parking aux abords du collège	...

Terminé ✔ — Actions en attente ... — Toujours en cours ✔... — Actions non prévues initialement +

PRÉPARER LA VILLE DE DEMAIN

NOTRE VOLONTÉ

Préserver le cadre de vie tout en assurant un développement équilibré et durable du village est une priorité pour l'équipe municipale. D'abord à travers son Agenda 21 et ensuite dans le cadre du label « Territoire engagé pour la nature » La Fare les Oliviers poursuit sa transition écologique grâce aux nombreuses actions en faveur de l'environnement. Face aux enjeux du changement climatique, les défis sont nombreux : sauvegarde de la biodiversité, amélioration de la mobilité en intégrant les modes doux, végétalisation du village, préservation des ressources ... L'équipe municipale met en œuvre des actions concrètes pour créer un village durable et résilient.

Cadre de vie et développement durable

Obtention de la première fleur du label Villes et Villages Fleuris

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La Fare les Oliviers a obtenu sa première fleur du label Villes et Villages Fleuris en 2023, preuve de son engagement en termes de respect de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Les efforts des services pour adapter les espaces verts aux nouvelles exigences environnementales ont également été récompensés par le label « Territoire engagé pour la nature » (TEN). Continuer à végétaliser le village pour limiter les effets de la chaleur pendant les étés caniculaires tout en économisant la ressource en eau ... c'est le nouveau défi qui s'impose à toutes les collectivités ! La cour oasis de la maternelle Paul Doumer, primée par le Conseil départemental dans la catégorie « Îlot de fraîcheur », démontre qu'on peut adapter les espaces au cœur du village pour faire face aux effets du réchauffement climatique.

22 espèces

d'oiseaux différents répertoriés dans le périmètre du refuge LPO de la Pomme de Pin

Préservation de la biodiversité

Depuis la création du premier Agenda 21 il y a 15 ans, la préservation de la biodiversité est primordiale pour l'équipe municipale. La stratégie communale de la biodiversité, renouvelée pour 2023-2025 détaille les nombreuses actions en cours : création d'un refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux) permettant aux enfants du centre de loisirs de découvrir la flore et la faune locales ; extinction de l'éclairage public la nuit pour réduire la pollution lumineuse ; installation de nichoirs à mésange et à martinet noir ; projet de permis de végétaliser … Le renouvellement de la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » pour la période 2023-2026 témoigne de la volonté de la commune de poursuivre ses actions en faveur de la biodiversité.
Ce label a été accordé à seulement deux communes du pays salonais.

Améliorer la mobilité de notre bassin de vie

6 communes

engagées dans l'élaboration du Plan Local de Mobilité

Il va sans dire que l'amélioration de la mobilité représente l'un des défis majeurs pour notre territoire. Plusieurs actions sont en cours aux niveaux communal et métropolitain.
Un plan de circulation à l'échelle du village est à l'étude. Son objectif est de développer les mobilités douces et créer de nouvelles zones de circulation apaisée. Les élus de la majorité et de l'opposition se réunissent régulièrement dans des commissions de travail afin de définir une nouvelle re-distribution de l'espace public.
Dans le cadre du Plan de Déplacement Métropolitain, l'équipe municipale travaille également avec les communes de Rognac, Velaux, Coudoux, Ventabren et Berre l'Etang sur un Plan Local de Mobilité (PLM) de la Basse Vallée de l'Arc, spécifique à notre bassin de vie. Animé par la Métropole, un premier diagnostic réalisé en 2023 a permis de définir les 13 enjeux qui devront être pris en compte dans un plan d'actions programmé pour 2024 : des réseaux cyclables intercommunaux, une remise en service du réseau ferré ou encore le développement des transports en commun font partie des priorités définies par les six communes.
Des phases de concertation seront programmées tout au long de l'élaboration du PLM.

Rénovation du patrimoine

La volonté de l'équipe municipale de sauvegarder le patrimoine historique s'est traduite par des travaux de rénovation de deux monuments emblématiques du village : la chapelle Sainte Rosalie ainsi que l'église Saint Sauveur. Le chantier de la chapelle a permis non seulement de la restaurer en profondeur, mais également de réhabiliter la statue de la vierge au serpent, abîmé par un acte de vandalisme et absente du fronton de la chapelle depuis de nombreuses années.

153 000 € HT
de travaux de rénovation de l'église Saint Sauveur et la chapelle Sainte Rosalie

Fermeture de la décharge de la Vautubière

Le site d'enfouissement des déchets de la Vautubière a fermé en novembre 2022 après un long combat mené par Monsieur le Maire. Ouvert en 1983, la décharge recevait des déchets en provenance de nombreuses communes des Bouches-du-Rhône. Par ailleurs, un arrêté préfectoral avait autorisé le site à dépasser le volume maximum de déchets prévu par la délégation de service public.
Malgré les efforts du gestionnaire pour réduire l'impact de son activité, les Farencs ont subi les nuisances de la décharge (odeurs, transit des camions avant la déviation ...) pendant de très longues années. Sa fermeture représente une véritable victoire non seulement pour les habitants, mais aussi pour notre belle colline !

Mise en place d'un plan de sobriété énergétique

Face à l'urgence climatique dont les effets sont désormais visibles dans nos vies quotidiennes, la commune a accéléré sa transition énergétique. Maîtrise des consommations des bâtiments communaux, extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit, poursuite du déploiement de l'éclairage basse consommation (lancé il y a plus de dix ans), préservation des ressources en eau grâce à l'arrosage raisonné, associé à des choix de plantes peu gourmandes en eau ; ce sont quelques actions mises en place dans l'objectif de réduire l'impact environnemental et économique de la commune.

35% de réduction

de la consommation d'électricité par l'éclairage public entre octobre 2022 (début de l'extinction) et octobre 2023

54% d'éclairages LED

sur la commune

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Aménagement de l'entrée est du village	✔
Création d'un troc aux plantes	✔
Augmentation de la part du bio et produits issus des circuits courts dans les menus proposés par la restauration municipale	✔
Aménagement d'un écoquartier dans le quartier de Saint Exupéry	✔
Poursuite de la végétalisation du village avec des essences méditerranéennes	✔...
Installation de parcs à vélo sur l'espace public	✔...
Poursuite des acquisitions foncières pour l'aménagement d'un cheminement en bord de l'Arc	✔...
Développement de pistes cyclables et de cheminements piétons en zones urbaines et naturelles	✔...
Mise en place d'un plan vélo	✔...
Amélioration de la mobilité de notre bassin de vie et appuyer le projet du Réseau Express Métropolitain	✔...
Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux	✔...
Fermeture de la décharge de la Vautubière	+
Rénovation du patrimoine (chapelle, église)	+
Obtention de la première fleur du label « Villes et Villages Fleuris »	+
Préservation de la biodiversité et maintien du label « Territoire Engagé pour la Nature »	+
Création d'un refuge LPO	+
Extension de la centrale photovoltaïque des Bons Enfants	+
Végétalisation de la cour de l'école maternelle Paul Doumer	+
Mise en place d'un plan de sobriété énergétique	+
Achat d'un véhicule électrique ainsi que 5 vélos à assistance électrique	+

Terminé ✔ Actions en attente ■■■ Toujours en cours ✔■■■ Actions non prévues initialement +

PRÉPARER LA VILLE DE DEMAIN

NOTRE VOLONTÉ

La commune poursuit sa volonté de maitriser l'urbanisation tout en répondant au mieux à la fois à la construction de logements sociaux et à la prise en compte du développement durable dans l'aménagement.
Depuis cette année, la commune travaille avec la Métropole sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec l'ambition de défendre pour la Fare les Oliviers un urbanisme équilibré et un objectif démographique mesuré.

Urbanisme et aménagement du territoire

Mise en service de la nouvelle Station d'Epuration

Le schéma directeur d'assainissement qui a décidé de l'obligation de construire une station d'épuration (STEP) date de 2006. La commune a recherché et trouvé un terrain pour permettre l'avancée du projet. Grâce au travail réalisé par les services de la Métropole, l'Agence de l'Eau et le Conseil départemental en lien avec la commune, la nouvelle STEP a été mise en service au dernier trimestre 2022 et assure désormais un traitement plus écologique des eaux usées.

Maîtrise de la densité urbaine pour maintenir un esprit de village

Même si la compétence urbanisme a été transférée à la Métropole, la commune a gardé l'instruction des autorisations d'urbanisme afin de maîtriser au mieux le développement de la commune et conserver une mixité sociale. Un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), élaboré par les services de la Métropole verra le jour en 2028. Les élus et les services municipaux travaillent d'ores et déjà sur les orientations du futur PLUi, grâce à une commission d'urbanisme communale qui se réunit tous les mois. Il s'agit de défendre les spécificités de la commune dans ce nouveau projet de territoire et de dessiner une feuille de route pour l'aménagement du village pour les 20 prochaines années.

Une nouvelle réflexion sur la sécurisation de la RD113

Suite à un changement d'orientation d'aménagement, le Conseil départemental ne soutient plus les projets de contre-allées le long de la RD113 et s'oriente désormais vers un nouvel aménagement sécuritaire qui s'appuie sur la construction d'un rond-point supplémentaire entre le rond-point RD113/RD10 et le carrefour RD113/ Avenue des Platanes. La commune échange régulièrement avec la Direction des Routes du Conseil départemental, les aménageurs privés et les riverains pour intégrer un aménagement d'ensemble, paysager et sécuritaire le long de la RD113.

Moins d'autoroutes et plus de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans le cadre du développement du Réseau Express Métropolitain

Malgré de nombreuses sollicitations de la part des élus locaux, le projet d'entrée d'autoroute vers Marseille n'a pas été retenu par l'Etat et la société Vinci Autoroutes. En contrepartie, la Métropole et l'Etat ont proposé la création de deux pôles d'échange multimodaux avec arrêt de BNHS sur autoroute. Un à La Fare les Oliviers (pour une desserte vers Salon, Vitrolles et Marseille), et un autre à Coudoux (pour une desserte vers Aix et Salon). La Sous-Préfecture et la Métropole ont associé les communes de La Fare les Oliviers, Berre l'Etang, Coudoux, Rognac, Velaux et Ventabren à l'accompagnement de ces projets grâce notamment au développement et à l'aménagement d'un réseau de modes doux dans le cadre du Plan Local de Mobilité de la Basse Vallée de l'Arc. Les premières réunions ont débuté en 2021.

Création de bassins collinaires

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

La création et la construction des bassins collinaires est de la compétence du service Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) de la Métropole. La commune a défini, dans le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales, un ensemble de bassins collinaires afin de protéger du ruissellement la globalité de la zone urbanisée. Le bassin collinaire situé à côté de la Maison des Jeunes a été réalisé en 2021. Par ailleurs, les études géotechniques du futur bassin collinaire situé à la confluence de quatre talwegs au nord du quartier des Trompettes sont terminées et les travaux intégrés dans le programme d'investissement de la Métropole.

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Mise en service de la nouvelle Station d'Epuration	✔
Maîtrise de la densité urbaine pour maintenir un esprit de village	✔▪▪▪
Création de bassins collinaires	✔▪▪▪
Aménagement du chemin du Grand Jas, deuxième tranche du chemin des Emeries, quartier des Crémades	✔▪▪▪
Création de contre-allées dans le secteur de la D113 pour faciliter l'accès aux zones d'activités	✔▪▪▪
Création d'une commission d'urbanisme pour préserver et sauvegarder les intérêts du village dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal piloté par la Métropole	✚
Participation active au projet de pôle d'échange multimodal de transport retenu par Vinci et la Métropole en lieu et place d'une ouverture d'entrée d'autoroute	✚
Rénovation du bâti en centre-ville	▪▪▪
Ouverture d'une entrée d'autoroute vers Marseille	▪▪▪
Remplacement de la station de filtration afin d'éradiquer les problèmes d'eaux troubles récurrents	▪▪▪

Terminé ✔ Actions en attente ▪▪▪ Toujours en cours ✔▪▪▪ Actions non prévues initialement ✚

DYNAMISER LA VIE DU VILLAGE

NOTRE VOLONTÉ

Dans le contexte actuel, l'équipe municipale s'attèle à « faire plus avec moins » ! Notre village dispose d'un tissu associatif riche et varié avec des bénévoles qui s'engagent avec enthousiasme aux côtés de la municipalité pour proposer des animations tout au long de l'année. Ainsi, les Farencs peuvent bénéficier d'une vie culturelle et sportive diversifiée. L'Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse continue de proposer l'enseignement des disciplines artistiques à prix accessible pour faire découvrir l'art et la culture au plus grand nombre.

Culture, festivités et vie associative

Fédérer les associations autour d'un projet commun

Les labels « Ville Européenne du Sport », « Terre de Jeux 2024 » et les « Olympiades Culturelles », obtenus entre 2020 et 2023, récompensent la qualité des équipements sportifs de la commune ainsi que l'investissement des services municipaux et des associations qui interviennent dans de nombreux domaines : événements sportifs et culturels, sport scolaire ou encore sport adapté.
Ça bouge à La Fare les Oliviers !
En 2024, plusieurs animations autour des Jeux Olympiques permettront de faire vivre les labels Terre de Jeux et Olympiades Culturelles avec des projets menés par le service « sport, associations, jeunesse », la bibliothèque municipale, les associations et les écoles.

TERRE 2024 DE JEUX

LA FARE LES OLIVIERS 2021 VILLE EUROPÉENNE DU SPORT

OLYMPIADE CULTURELLE

€ près de **400 000€** d'aides directes et d'aides indirectes versées aux associations en 2022

Travail de mémoire pour honorer les Farencs disparus

Depuis 2020, de nombreuses plaques commémoratives ont été inaugurées grâce aux travaux de recherche menés en partenariat avec les associations patriotiques et leurs bénévoles et ce, pour pérenniser le souvenir des Farencs disparus. Les cérémonies se sont déroulées en présence des familles et d'anciens camarades, émus par cette reconnaissance officielle.
D'autre part, l'équipe municipale tient à assurer la transmission auprès des jeunes générations à travers le conseil municipal junior dont les élus participent activement aux différentes cérémonies commémoratives.
En 2023, l'équipe municipale a célébré le centenaire de la construction du monument aux morts lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Reprise des événements après la crise sanitaire

L'équipe municipale a à cœur de créer, de soutenir et de valoriser les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année. Après deux ans de restrictions sanitaires, la vie du village est de nouveau rythmée par des événements municipaux et associatifs qui comprennent des festivités traditionnelles (Sainte Rosalie, carnaval, paëlla du 13 juillet), des temps de sensibilisation (Téléthon, inauguration du Banc Rouge, Fresque du Climat), des rendez-vous sportifs (les Randos Orientation Farenques, les Chemins de Sainte Rosalie) et des découvertes culturelles (programmation culturelle de l'OMC, festival du théâtre de la Cie 22 Rue Neuve, galas de l'EMMAD ...).

140
événements
municipaux et associatifs en 2023

5200
adhérents
dans les associations farenques

21900
Prêts de livres en 2022 à la bibliothèque municipale Denise Sicard

397 élèves
inscrits à l'EMMAD en 2023

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Fédérer les associations autour d'un projet commun	✔
Réalisation d'une piste de course à pied	✔...
Maintien des créneaux d'occupation des équipements municipaux pour le plus grand nombre malgré l'augmentation des coûts de fonctionnement	+
Evolution de la convention avec l'OMC pour intégrer un point d'accueil tourisme	+
Obtention du label « Olympiades Culturelles » pour plusieurs événements	+
Dématérialisation des inscriptions à l'Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse	+
Installation d'un nouveau logiciel à la bibliothèque municipale	+
Reprise des jumelages avec Coggiola en Italie et Garfe au Portugal après la crise sanitaire	+
Travail de mémoire pour honorer les Farencs disparus	+

Terminé ✔ Actions en attente ... Toujours en cours ✔... Actions non prévues initialement +

DYNAMISER LA VIE DU VILLAGE

NOTRE VOLONTÉ

Au cours de cette première partie du mandat, l'équipe municipale a souhaité favoriser la création d'emplois grâce au développement de la zone commerciale des Barrales, tout en s'impliquant directement dans les actions de recrutement pour soutenir l'emploi local. Dans le même esprit, la durée de stationnement en centre-ville a été ajustée pour faciliter l'accès aux commerces et au marché local et la signalisation des commerces du centre renforcée. Ces actions, bien que modestes, reflètent l'engagement de la commune à soutenir l'économie locale et à faciliter la vie quotidienne des Farencs.

Vie économique

Engagement de la commune dans les actions de recrutement des nouvelles entreprises

Au cours des trois dernières années, la zone d'activités des Barrales a radicalement changé de visage. Nouvelles enseignes, une résidence sociale seniors, une pharmacie, un centre médical, un laboratoire d'analyses et bientôt une micro-crèche. L'équipe municipale a souhaité y créer un lieu composé de services du quotidien. Pour les habitants des quartiers situés à l'est du village, la zone est rapidement accessible à pied ou en vélo et répond ainsi aux besoins de services de proximité.
Ce nouvel aménagement aura également permis un rééquilibrage du territoire qui s'organise désormais autour de trois pôles : la zone commerciale des Guiques à l'ouest, le centre-ville et la nouvelle zone des Barrales à l'est.
L'arrivée des nouvelles enseignes a généré de nombreux emplois et la commune s'est pleinement engagée aux côtés de Pôle Emploi dans l'organisation des campagnes de recrutement via des « job dating » pour favoriser l'emploi local.

Expérimentation de l'extension du marché hebdomadaire

En 2018, l'équipe municipale avait fait le choix de redynamiser le marché hebdomadaire en l'étendant jusqu'à l'avenue Pasteur. Malheureusement, malgré les actions menées par la commune pour trouver de nouveaux commerçants ambulants, le nombre fluctuant d'exposants ne permettait plus de justifier la fermeture de l'avenue Pasteur. En 2023, l'équipe municipale a fait le choix de rassembler les 18 exposants sur le cours Charles Galland et de rouvrir la voie principale à la circulation.

Modification de la durée de stationnement en centre-ville

Dans un souci de fluidification du stationnement, l'équipe municipale a fait le choix d'ajuster la durée de stationnement à certains endroits dans le centre-ville.

En 2022, six places situées en zone bleue ont été limitées à 30 minutes sur le Cours Charles Galland, la rue Paul Arène et l'avenue Pasteur. En 2023, neuf nouvelles places limitées à 1h30 le samedi matin ont été créées sur le parking Menasri.

Ces modifications ont pour objectif de faciliter l'accès aux commerces et au marché du samedi matin, de simplifier le stationnement pour les courses rapides et encourager l'activité économique du centre.

15
nouvelles places
de stationnement courte durée dans le centre-ville

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Renforcement de la signalisation des commerces	✔
Expérimentation de l'extension du marché hebdomadaire	✔
Recherche d'un local pour la mise en place d'une « boutique à l'essai »	✔▪▪▪
Modification de la durée de stationnement en centre-ville	✚
Engagement de la commune dans les actions de recrutement des nouvelles entreprises	✚
Opération « Bus de l'Emploi »	✚
Signature d'une convention de partenariat avec la CCI pour accompagner le commerce local et l'artisanat	▪▪▪

Terminé ✔ Actions en attente ▪▪▪ Toujours en cours ✔▪▪▪ Actions non prévues initialement ✚

DYNAMISER LA VIE DU VILLAGE

NOTRE VOLONTÉ

L'équipe municipale a également fait évoluer ses différents supports de communication dans le but de dynamiser la diffusion des informations auprès des habitants. En parallèle, une réorganisation du service démocratie de proximité a permis une gestion plus efficiente des nombreux courriers reçus, avec notamment une réduction des délais de réponse.

Rendez-vous avec la population

Ouverture d'une page « actualités des associations » sur le site de la commune

En 2021, consciente des difficultés rencontrées par les associations farenques pendant la crise sanitaire, l'équipe municipale a souhaité créer un nouvel espace d'expression dédiée à l'actualité associative.
Ce nouveau support numérique permet aux associations de partager leurs photos, leurs articles et leurs annonces d'événements sur le site de la commune, l'objectif étant d'améliorer la visibilité de la vie associative. Ces informations sont également relayées dans l'application mobile « La Fare les Oliviers », créée en 2022.
Grâce à l'envoi de notifications via l'application et au partage des publications sur les réseaux sociaux, la commune informe régulièrement les habitants sur l'actualité des associations.

460 courriers
traités par le service démocratie de proximité entre 2020 et 2023

87% de logements
sont désormais éligibles à la fibre optique

2600 titres d'identité
délivrés en 2023

Création d'une application mobile et lancement du compte Instagram

L'équipe municipale a souhaité poursuivre la digitalisation de ses supports de communication afin d'améliorer l'accès à l'information pour les Farencs. Deux nouveaux outils ont été développés pour compléter les supports existants. D'abord, l'application mobile « La Fare les Oliviers », créée en 2022. Simple d'utilisation et pratique, elle permet de rester informé 7j/7 et 24h/24 et de recevoir des alertes en temps réel en cas d'événement exceptionnel. Ensuite, grâce au nouveau compte Instagram, lancé en 2023, les Farencs peuvent découvrir ou redécouvrir La Fare les Oliviers sous un nouveau jour et partager leurs plus belles photos grâce au #mairie_lafarelesoliviers.

Mise en place du dispositif de recueil pour les cartes d'identité et passeports

Depuis janvier 2023, le service d'état civil est habilité à délivrer des titres d'identité, facilitant ainsi les démarches administratives des Farencs. Equipé d'un « Dispositif de Recueil » (DR), qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur, le service d'état civil est désormais en mesure de proposer environ 150 rendez-vous par mois.

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DE VOTRE VILLAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@mairielafarelesoliviers

@mairie_lafarelesoliviers

SUR L'APPLICATION MOBILE LA FARE LES OLIVIERS

Utile et pratique, ne ratez aucune information !

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Création d'une page « actualités des associations » sur le site de la commune	✔
Développement du service de démocratie de proximité	✔
Développement de commissions sur les grands sujets du quotidien (PLUi, plan de circulation ...)	✔...
Suivi du déploiement de la fibre optique	✔...
Mise en place du dispositif de recueil pour les cartes d'identité et passeports	✚
Création d'une application mobile	✚
Lancement du compte Instagram	✚

Terminé ✔ Actions en attente ■■■ Toujours en cours ✔■■■ Actions non prévues initialement ✚

ASSURER LA PROTECTION DES HABITANTS ET VEILLER SUR LES PLUS FRAGILES

Sécurité

NOTRE VOLONTÉ

L'équipe municipale poursuit sa politique de sécurité, axée sur une approche préventive. Les engagements en matière de vidéoprotection et de lutte contre les cambriolages grâce à une plus grande implication des habitants sont en bonne voie. En matière de prévention des incendies, la collaboration étroite entre la Réserve Communale de Sécurité Civile, la Police Municipale, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la Gendarmerie permet une grande réactivité en cas de crise. La commune va renforcer ses effectifs de la Police Municipale dans les mois à venir afin d'intensifier la lutte contre les incivilités (multiplication des patrouilles, élargissement des horaires de présence, contrôles de vitesse plus réguliers ...).

Extension de la participation citoyenne

En 2019, la municipalité a fait le choix d'adhérer au dispositif de « participation citoyenne ». Encadré par la Préfecture et la Gendarmerie Nationale, il repose sur la solidarité et la vigilance entre voisins pour lutter contre les actes d'incivilité et les cambriolages.
Surveillance mutuelle des habitations, ramassage du courrier lorsqu'un voisin s'absente, signalement des faits d'incivilités et des démarcheurs suspects ... les volontaires constituent une équipe attentive aux comportements suspects dans le quartier.
Suite à la crise sanitaire, l'équipe municipale a souhaité donner un nouvel élan au dispositif. Une réunion d'information en novembre 2022 a permis de faire un appel aux volontaires et d'y associer de nouveaux quartiers.
Les référents suivent une formation dispensée par la Gendarmerie et ils s'engagent également par la signature d'une charte qui encadre leurs missions et les limites de leurs interventions.

Poursuite du déploiement de la vidéoprotection

La commune continue de renforcer son maillage de vidéoprotection avec un total de 36 caméras qui surveillent la voie publique en 2023. Ce réseau constitue un outil à part entière en matière de lutte contre l'insécurité et vient compléter les actions menées sur le terrain.
Les points d'installation des nouvelles caméras ont été identifiés par la Police Municipale en lien avec la Gendarmerie afin d'assurer une meilleure surveillance des entrées et des sorties du village. Les enregistrements de vidéoprotection contribuent régulièrement à la résolution d'enquêtes judiciaires et constituent une aide précieuse pour les forces de l'ordre.

36 caméras de vidéoprotection surveillent la voie publique

62 000€ investis dans le réseau de vidéoprotection depuis 2020

Lutte contre le stationnement abusif

Les « voitures ventouses » sont des véhicules abandonnés sur la voie publique pendant de longues périodes. Véritable fléau, elles sont souvent source de tensions car elles représentent une nuisance visuelle pour les riverains et entraînent de nombreux désagréments. La municipalité s'est engagée à lutter contre ce phénomène et la Police Municipale procède régulièrement à la verbalisation et au retrait des véhicules laissés à l'abandon pour libérer des places de stationnement occupés inutilement.

1900 visites

à domicile en 2023 dans le cadre du dispositif Opération Tranquillité Vacances
De plus en plus de Farencs font appel à la Police Municipale pour surveiller leur domicile en cas d'absence

Transformation du CCFF en RCSC

Après 40 ans d'existence, le Comité Communal de Feux de Forêts (CCFF) est devenu la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Premier rempart contre l'incendie depuis sa création, la RCSC peut désormais assurer de nouvelles missions, quel que soit le risque auquel la commune sera confrontée.
Placée sous l'autorité du Maire la RCSC a vocation à intervenir pour des actions de sauvegarde en cas de risques majeurs afin de permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions plus complexes.
A travers le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les bénévoles sont pleinement investis dans le soutien et l'assistance des populations en cas de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies ...) ou d'accidents industriels.
En 2023, la commune a investi dans un nouveau véhicule d'intervention doté de nombreux équipements indispensables aux diverses missions effectuées par la RCSC.

Participation aux exercices de sécurité civile organisés par la Préfecture et la Métropole

Inondations, intempéries, séismes, accidents industriels...aujourd'hui, les communes sont de plus en plus exposées à de nombreux risques naturels et technologiques. A travers le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), elles doivent être en mesure de gérer chaque situation dans l'urgence.
Ainsi, la municipalité a souhaité entamer un travail sur la culture du risque au sein des services municipaux tout en sensibilisant les habitants aux bons gestes et aux comportements à adopter en cas de crise.
La commune travaille actuellement sur la mise à jour du PCS en lien avec les services de la Métropole et de la Préfecture. En 2023, les élus, les services municipaux et la RCSC ont participé à deux exercices de sécurité qui avaient pour objectif de tester les actions de protection des populations prévues dans la Plan Particulier d'Intervention (PPI) ainsi que les moyens d'alerte et d'information des habitants.

54 000€

pour l'achat du nouveau véhicule d'intervention de la RCSC financé à 60% par le Conseil départemental

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Poursuite du déploiement de la vidéoprotection	✔
Extension de la participation citoyenne	✔
Lutte contre le stationnement abusif	✚
Travail d'identification des auteurs de dépôts sauvages	✚
Transformation du CCFF en RCSC	✚
Opérations de prévention incendie en partenariat avec la RCSC, la Police Municipale, le SDIS et la Gendarmerie	✚
Adhésion à l'association Fire Chaser	✚
Participation aux exercices de sécurité civile organisés par la Préfecture et la Métropole	✚

Terminé ✔ Actions en attente ■■■ Toujours en cours ✔■■■ Actions non prévues initialement ✚

ASSURER LA PROTECTION DES HABITANTS ET VEILLER SUR LES PLUS FRAGILES

Solidarité

NOTRE VOLONTÉ

Dans le contexte mouvementé des trois dernières années, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) n'a eu de cesse de s'adapter et de faire évoluer ses pratiques afin d'assurer au mieux ses missions d'aide sociale. Après avoir accompagné les plus fragiles pendant la crise de la Covid, le CCAS a souhaité recenser les besoins des habitants, profondément marqués par les périodes de confinement, pour leur proposer des services permettant non seulement de rompre avec l'isolement mais aussi de faire face aux difficultés engendrées par la crise économique actuelle.
Ainsi le CCAS s'engage à poursuivre ses missions essentielles : venir en aide aux Farencs en situation de précarité, veiller sur les plus vulnérables et donner le sourire aux seniors grâce aux animations qui leur sont destinées.

Evolution des ateliers à destination des seniors

La pandémie a accentué l'isolement des personnes âgées. Les confinements successifs et les restrictions sanitaires ont profondément bouleversé leur quotidien. C'est donc pour les aider à reprendre le chemin de la vie sociale que le CCAS a souhaité faire évoluer les différents ateliers à destination des seniors sur des thèmes variés, en lien avec leurs besoins (Bouger-Agé, nutrition, gymnastique cérébrale ...). Ils ont pour objectif de les maintenir en forme, tant sur le plan physique que mental !
De nouveaux ateliers devraient voir le jour en 2024 avec notamment des séances de sophrologie et d'informatique.

Mise en place d'un transport gratuit pour les seniors

Depuis 2020, le minibus des seniors a adapté son mode de fonctionnement afin de mieux répondre aux attentes des personnes âgées. Initialement prévu pour le transport vers le foyer du troisième âge, un nouveau service de navette a également été mis en place les mardis et jeudis matin afin de faciliter les déplacements des personnes de plus de 70 ans sur la commune. Que ce soit pour les courses ou un rendez-vous médical, le minibus les accompagne jusqu'à leur destination. Un simple coup de fil suffit pour réserver le créneau !
Le minibus continue de desservir le foyer Désiré Graziano pour le repas du mercredi ainsi que le loto d'Energie Solidaire 13 le jeudi après-midi.

Création d'ateliers de cuisine pour les bénéficiaires de l'Epicerie du Cœur

Suite à l'agrandissement de l'épicerie sociale et l'installation d'une cuisine en 2021, le CCAS a mis en place des ateliers culinaires à destination des bénéficiaires. L'objectif est de proposer des recettes équilibrées à moindre coût, cuisinées avec des produits locaux et de saison, disponibles dans les rayons de l'épicerie.
Depuis 2012, l'Epicerie du Cœur vient en aide aux Farencs en difficulté et fonctionne grâce au financement de la commune, à une collecte annuelle ainsi qu'aux dons des commerçants qui sont de précieux soutiens. Connue principalement pour ses services d'aide alimentaire, ses missions vont bien au-delà et permettent de lutter contre l'isolement des personnes en situation de précarité.

38 foyers farencs

ont pu bénéficier de l'Epicerie du Cœur en 2022

Logements sociaux

Depuis 2020, 115 nouveaux logements sociaux sont sortis de terre et ce, grâce notamment au Plan Local d'Urbanisme qui impose 50% de logements sociaux dans tout nouveau projet de construction. A titre d'exemple, la résidence seniors dans le quartier des Barrales a permis de créer 60 logements sociaux destinés aux plus de 60 ans.
L'équipe municipale veille à une politique équilibrée de construction pour assurer une mixité sociale et permettre aux demandeurs de bénéficier de logements sociaux soit par la location, soit par l'accession sociale à la propriété.

Malgré ces efforts, l'Etat considère que la commune ne remplit pas ses obligations en matière de construction de logements sociaux (la loi Solidarité, Renouvellement Urbain a défini une obligation de 25% alors que la commune n'en possède que 7%). Entre 2020 et 2023, la commune a dû payer 592 000€ de pénalités pour la carence en logements sociaux. L'équipe municipale aurait préféré utiliser cet argent pour mener à bien d'autres projets pour les Farencs.

115 nouveaux logements sociaux

dont 60 à destination des seniors

14 500 €

consacrés aux animations pour les plus de 70 ans (Noël, Chandeleur, Sainte Rosalie) en 2022

10 300 repas

livrés par le service de portage de repas en 2023

Les projets pour lesquels vous nous avez élus

Agrandissement de l'Epicerie du Cœur	✔
Mise en place d'un transport gratuit pour les seniors	✔
Ouverture d'une résidence sociale seniors	✔
Evolution d'ateliers de cuisine pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale	✚
Création de nouveaux ateliers à destination des seniors	✚
Mise en location de 115 nouveaux logements sociaux	✚

Terminé ✔ Actions en attente ■■■ Toujours en cours ✔■■■ Actions non prévues initialement ✚

ZOOM SUR QUELQUES CHANTIERS
RÉALISÉS ENTRE 2020 ET 2023

1. **Entrées est et ouest** : extension du réseau de vidéoprotection
2. **Cuisine Centrale** : installation d'un système de pilotage et de surveillance des chambres froides
3. **Lotissement les Jardins de Saint Marc** : reprise partielle de la chaussée
4. **Avenue de Montricher** : aménagement de plusieurs espaces verts
5. **Montée du Petit Mas** : création et rénovation d'un réseau d'éclairage public
6. **Rue de l'Oliveraie** reprise des trottoirs et **Rue du Minotier** : reprise des trottoirs et de la voie
7. **Chemin des Emeries** : fin de la première phase de rénovation de la chaussée
8. **Colline** : entretien des pistes
9. **Espace Sainte Rosalie** :
   - Chapelle Sainte Rosalie : rénovation de l'édifice
   - maison des jeunes : création de vestiaires et réaménagement du bâtiment
   - installation de LED au city stade et au Skatepark
   - création d'une place PMR
   - reprise de la chaussée
10. **Rue du Souvenir Français** : reprise du trottoir et de la demi-chaussée
11. **Local de la Croix Rouge** : réaménagement et mise aux normes
12. **Traverse des Ecoliers** : mise en œuvre d'une allée piétonne
13. **Centre Culturel Jean Bernard** : réfection de la toiture et remplacement du système de sécurité incendie

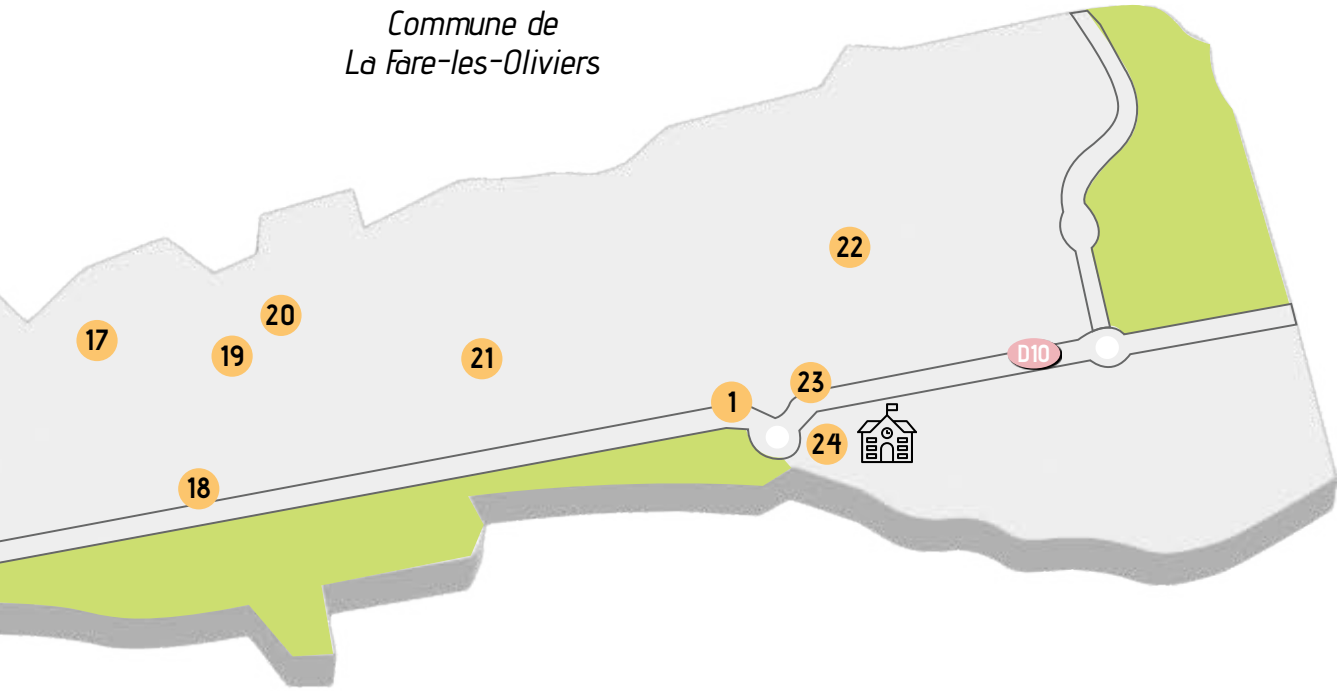

14 **Bâtiment de la Poste** : reprise partielle de la toiture

15 **Avenue Pasteur** :
- rénovation de l'église Saint Sauveur
- rénovation partielle du parking Pasteur

16 **Avenue Jean Moulin** : aménagement d'un espace vert

17 **Avenue Forbin** : rénovation de l'éclairage public

18 **Avenue du Général de Gaulle** :
- rénovation et reprise de l'éclairage public suite à la mise en discrétion des réseaux
- travaux sur les fossés : augmentation de la capacité des écoulements des eaux de pluie

19 **Rond-point de Saint Exupéry** : réfection complète

20 **Lotissement Terre de Bayle** : adaptation et sécurisation des espaces de stationnement

21 **Quartier les Trompettes** : élargissement de la voie et aménagement de places de stationnement

22 **Clos de la Treille** : réfection complète de la voirie

23 **Rond-point de la Pomme de Pin** : extension de l'éclairage public

24 **Ecole de la Pomme de Pin** : installation d'un deuxième dispositif de Plan Particulier de Mise en Sécurité

TRIBUNES

La Fare ensemble

Chères Farenques, chers Farencs,

Vous l'aurez compris à la lecture de ce document, l'utilité et le bien collectif dans le respect des deniers publics ont guidé nos réflexions et décisions tout au long de cette première partie de mandat et continueront encore. Ils nous contraignent parfois à certaines exigences et décisions qui ne sont pas forcément populaires tant au sein de nos services qu'auprès de vous, Farencs.

Pour autant, malgré la conjoncture économique et sociale difficile, en dépit des contraintes de plus en plus fortes imposées par l'État qui multiplie les normes, les réglementations et qui nous ponctionne financièrement, nous n'avons pas faibli sur nos engagements et nous avons, en 3 ans, réalisé ou mis en route nombreux de nos projets.

Cependant, tout ce travail ne peut se réaliser sans l'implication des équipes municipales, et nous souhaitons remercier chaleureusement tous les services pour leur mobilisation quotidienne, parfois au-delà de leur cadre habituel de travail.

Nous restons tous animés par la passion, celle qui nous a guidés durant ces 3 années pour notre village, pour tous les Farencs, nous avons fait face, et avec votre confiance, nous poursuivrons notre tâche avec le même état d'esprit.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 et serons ravis d'échanger avec vous lors de la cérémonie des vœux à la population le 11 janvier prochain.

Vos dévoués,
L'équipe de La Fare Ensemble

La Fare à Cœur

Chères Farenques, chers Farencs,

Il est simple de réaliser une jolie parution dite bilan d'étape en utilisant les deniers et les services de la commune
Bilan d'étape « poudre aux yeux »sur papier glacé qui, avec de belles photos et commentaires enjolivés, nous en sommes persuadés fera rêver certains mais...4 ans après l'élection et des promesses de campagnes irréalistes qu'en est-il?
La destruction du gymnase P.Doumer pour créer un jardin d'enfant
La création d'une salle de sport pour l'école P.Doumer
La rénovation du parking et des abords du collège ainsi que la création d'un arrêt minute au sud du gymnase
Une piste de course à pied
Les boutiques à l'essai
L'extension du marché
La réfection et l'aménagement des routes et des chemins piétons et beaucoup d'autres promesses
A ce jour pas de réels avancements sur ces sujets, mais ne désespérons pas il reste 2 ans pour les réaliser
On nous avait promis une gestion saine, rigoureuse et transparente
L'est-elle?
Pour faire face aux difficultés financières de la commune, l'équipe municipale met fin à des emplois et réduit drastiquement ses coûts de fonctionnement pour retrouver un budget à l'équilibre
Nous craignons qu'il ne soit déjà trop tard
Cette même équipe devait peser de tout son poids pour maîtriser la densité urbaine, faire aboutir l'ouverture d'une entrée d'autoroute et maintenir un esprit village. Là encore nous vous laissons juge du résultat
Quand on voit ce que devient notre commune on doute des priorités de notre Maire qui a fait sienne cette phrase « les promesses n'engagent que ceux qui y croient »
Comme à son habitude notre édile va mettre en cause la métropole, l'état, le Covid et le conflit en Ukraine
Mais comment font les autres communes pour continuer d'investir et de vivre?
Malheureusement la vie dans le village se dégrade. Certains quartiers sont abandonnés, les routes et trottoirs sont dans un état déplorable. Les services à la personne disparaissent doucement et discrètement, et il y a de moins en moins d'animations (aïoli, sardinade, marché de noël) sinon celles proposées par des associations dont les dotations diminuent au fil du temps
Nous vous souhaitons une très bonne année 2024

Conformément au code des collectivités locales M. le maire nous accorde un droit d'expression limité sur les publications municipales.

Les élus de La Fare à Cœur

VOS ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Olivier GUIROU - *Maire*

Joël YERPEZ - *Premier adjoint, délégué à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire à la gestion du patrimoine et aux travaux*

Chantal GARCIA - *Maire adjointe déléguée à l'éducation, aux finances et à la démocratie de proximité*

Yves LOMBARDO - *Maire adjoint délégué aux transports, aux affaires militaires et à la sécurité*

Myriam SEILER - *Maire adjointe déléguée la culture, au tourisme, à la communication et au cadre de vie*

Jérôme MARCILIAC - *Maire adjoint délégué au développement durable, à l'environnement, à la colline et aux déplacements en mode doux*

Marie-Aude MESTRE - *Maire adjointe déléguée au sport, aux associations et à la jeunesse*

Christophe AGARD - *Maire adjoint délégué au commerce, à l'artisanat et à l'animation*

Carine WECKERLIN - *Maire adjointe déléguée à l'aide sociale et à la petite enfance*

Silvia BARATA - *Conseillère Municipale déléguée à l'emploi et à l'état civil*

Michel MORGANTE - *Conseiller municipal délégué à l'économie et à l'agriculture*

Laurence ROSMARINO - *Conseillère municipale déléguée au CCAS*

Eric SPINELLY - *Conseiller municipal délégué au sport*

Céline DELOUS - *Conseillère municipale déléguée à la bibliothèque, à l'animation et au plan local d'urbanisme intercommunal*

Lionel DI SAPIO
Conseiller municipal délégué aux écoles primaires

Claude BAUMANN - *Conseillère municipale déléguée au CCAS*

Benjamin LEGUEVACQUES - *Conseiller municipal délégué au développement durable et aux travaux*

Nathalie CLAUZEL - *Conseillère municipale déléguée à l'éducation*

Denis PALMERINI - *Conseiller municipal délégué au sport*

Marie-Laure GIORSETTI - *Conseillère municipale déléguée à l'animation et à l'emploi*

Christian LAFORCE - *Conseiller municipal délégué à l'animation et à la culture*

Noura MERZOUGUI - *Conseillère municipale déléguée au CCAS et au plan local d'urbanisme intercommunal*

Charly BARBAROUX - *Conseiller municipal délégué au plan local d'urbanisme intercommunal*

Christine VALLET - *Conseillère municipale déléguée à la santé*

Patrice MARTIN - *Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi et au plan local d'urbanisme intercommunal*

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX À LA POPULATION

Jeudi 11 janvier - 18h30
Centre Culturel Jean Bernard

2024

LA FARE LES OLIVIERS